

SFR accompagne les entreprises pour participer au financement d'actions de conseil en cybersécurité

La cybersécurité est au cœur des enjeux. Avec l'essor de la dématérialisation de l'ensemble des relations affectant les entreprises, la sécurisation du réseau devient un enjeu majeur.

Les aides disponibles

Une enveloppe de subvention pour aider à financer le recours à un cabinet conseil spécialisé :

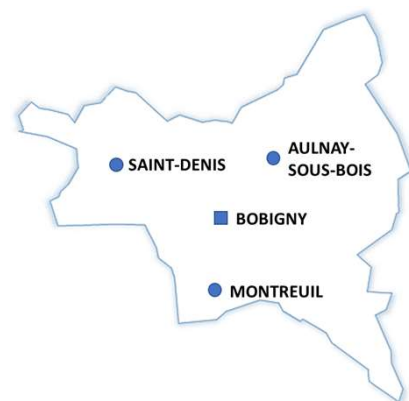
- ❑ Cet accompagnement est destiné aux entreprises en développement ayant besoin de recourir à un conseil externe pour les accompagner dans leur problématique de cybersécurité.
- ❑ Les entreprises bénéficiaires de cette action pourront se faire accompagner sur des prestations en lien avec la **cybersécurité (audit, test intrusif...)**.
- ❑ La participation de SFR est d'un montant **maximum de 9 000 euros par entreprise**.

Les critères d'éligibilité

Les projets sont soumis aux critères d'éligibilité suivants :

- ❑ **Géographique** : PME implantées ou en cours d'implantation dans l'ensemble du département de **Seine-Saint-Denis**.
- ❑ **Activité** : tous les secteurs d'activité (hors agences d'intérim, grande distribution, professions libérales, intermédiaires financiers et assurances).
- ❑ **Nature du projet** : entreprise ayant un fort potentiel de développement et devant garantir un niveau de protection satisfaisant.

Le périmètre d'intervention



Département de Seine-Saint-Denis

Exemple de prestations prises en charge

Diagnostic en cybersécurité

Déterminer son niveau de sécurité informatique sur la base d'un référentiel ANSSI afin de pouvoir :

- Sensibiliser et former les salariés,
- Sécuriser le réseau et l'administration,
- Superviser, auditer, réagir,
- Authentifier et contrôler les accès,
- Sécuriser les postes,
- Connaitre le système d'information,
- Sécuriser le réseau.

Test intrusif

Réaliser un test d'intrusion par un hacker éthique expérimenté dont le but est de :

- Identifier les vulnérabilités,
- Evaluer le degré de risque de chaque faille identifiée,
- Proposer et qualifier la complexité de la correction,
- Déterminer l'ordre de priorité qu'il faut donner aux corrections.

Comment se déroule l'accompagnement ?

- ❑ Un consultant Alixio Revitalia vous accompagne tout au long du processus :
 - Première prise de contact,
 - Analyse et formalisation de votre projet,
 - Interface avec les différents acteurs du dispositif,
 - Suivi des financements et des créations d'emplois.
- ❑ Les projets éligibles seront présentés en Comité d'Engagement de la Convention de Revitalisation SFR qui statuera sur l'octroi, les modalités et le montant des aides attribuées.

Qui contacter ?

Benoît ANNEBICQUE
07 77 69 26 68
benoit.annebicque@alixio.fr

Baptiste CERESA
06 29 63 09 57
baptiste.ceresa@alixio.fr